

Parlement francophone bruxellois
(Assemblée de la Commission communautaire française)
site: www.parlementfrancophone.brussels

Commission des Affaires générales, du Budget, de la Culture,
des Crèches, de la Fonction publique, de la Politique d'aide
aux personnes handicapées, des Relations internationales
et des Compétences résiduelles

Convocation¹

Jeudi 2 avril 2026 – 13h00 (séance prolongée)

Vendredi 3 avril 2026 – 9h30 et après-midi

Rue du Lombard, 69 – 1000 Bruxelles

Salle 201

Une collation vous sera servie en soirée du jeudi 2 avril 2026.

Ordre du jour

- 1. Projet de décret contenant le budget des voies et moyens de la Commission communautaire française pour l'année budgétaire 2026**

doc. 57 (2025-2026) n° 1

Projet de décret contenant le budget général des de la Commission communautaire française pour l'année budgétaire 2026

doc. 57 (2025-2026) n° 2

Projet de règlement contenant le budget des voies et moyens de la Commission communautaire française pour l'année budgétaire 2026

doc. 57 (2025-2026) n° 3

Projet de règlement contenant le budget général des de la Commission communautaire française pour l'année budgétaire 2026

doc. 57 (2025-2026) n° 4

¹ Dans les conditions de l'article 20 du Règlement, les réunions sont publiques. Le public peut suivre les débats via le lien sur la chaîne YouTube du Parlement <https://www.youtube.com/channel/UC2OV-5QjSD5pRJrCiYeedlg>.

- Désignation du rapporteur / de la rapporteuse (*vote*)
- Exposé général de Mme Karine Lalieux, ministre en charge du Budget
- Rapport de la Cour des comptes – Echange de vues
- Discussion générale
 - Examen des missions et programmes qui relèvent respectivement de chacun des membres du Collège en présence de celui-ci
- Discussion et vote des articles, du tableau annexé, de l'autre annexe de chacun des projets de décret et de règlement
- Vote de l'ensemble de chacun des projets de décret et de règlement

2. Divers

Composition de la commission

Présidence : M. Rudi Vervoort
 Vice-présidences : M. Sadik Köksal, M. Mohamed Ouriaghli

Membres effectifs :

MR : Mme Aurélie Czekalski, M. Sadik Köksal, M. Gaëtan Van Goidsenhoven, M. Olivier Willocx
 PS : Mme Nadia El Yousfi, M. Mohamed Ouriaghli, M. Rudi Vervoort
 PTB : M. Abdourahmane Baldé, Mme Mihaela Drozd, Mme Patricia Parga Vega
 Les Engagés : Mme Marie Cruysmans
 Ecolo : Mme Farida Tahar

Membres suppléants :

MR : Mme Clémentine Barzin, Mme Kristela Bytyci, M. Louis de Clippele, M. Hennis Oflu, Mme Amélie Pans
 PS : M. Marc-Jean Ghysels, M. Jamal Ikazban, M. Sevet Temiz, Mme Cécile Vainel
 PTB : M. Bruno Bauwens, M. Octave Daube, Mme Marisol Revelo Paredes, Mme Manon Vidal
 Les Engagés : M. Moussa Diallo Elhadj, Mme Stéphanie Lange
 Ecolo : Mme Zakia Khattabi, M. Kalvin Soiresse Njall

Secrétaire administratif : M. Edouard Bostem (02 504 96 36 – ebostem@parlementfrancophone.brussels)

Article 15.4 du Règlement du Parlement francophone bruxellois: « *En cas d'absence d'un membre effectif, il est pourvu à son remplacement par un des membres suppléants appartenant au même groupe politique. Le président de la commission permanente est informé de ce remplacement.*

En outre, les membres effectifs et suppléants des commissions permanentes peuvent être remplacés pour une réunion par un autre membre du même groupe. Dans ce cas, le président du groupe politique concerné en informe par écrit le président de la commission permanente au plus tard avant le premier vote. Ce remplacement est mentionné au compte rendu de la séance plénière suivante. ».

Des votes sont susceptibles d'intervenir pour chaque point inscrit à l'ordre du jour. Ces votes seront pris en compte pour le calcul du montant de l'indemnité parlementaire (conformément à l'art. 24 du Règlement du Parlement francophone bruxellois).